

L E T T R E

D'UN CURE' A UN AUTRE.



MONSIEUR,

Par celle qu'il vous a plû de m'écrire, vous me marquez ; qu'on vous a dit dans vôtre Cõgregation, qu'il y avoit une nouvelle Edition du Recueil de mes Lettres, qui étoit augmentée de de plusieurs autres Vous me demandés 1. s'il est vray, qu'il y ait des Lettres, qui donnent divers moyens pour enrichir & orner les Eglises, sans qu'il en coûte rien à Messieurs les Curez.

2. Pour qu'un pauvre Curé puisse payer les charges, dont il est accablé & trouver dequoy subsister plus facilement.

3. Pour avoir beaucoup plus de retribution de Messes en son Eglise, qu'à l'ordinaire

4. Pour trouver du secours, & dequoy pouvoir soutenir tous les pauvres d'une Parroisse. J'ay esté du nombre de quelques-uns de nos Confreres, qui ont eu de la peine à croire ce qu'on avoit avancé, Je vous prie de me faire sçavoir si ce Livre est imprimé, où il se vend, & combien il coûte, comme aussi de marquer ce qui est contenu dans châque Lettre dudit Recueil.

Cela est vray (Monsieur) ce qu'on vous a dit : il y a des Lettres, qui sont toutes entieres sur les sujets, dont on vous a parlé, & voicy la matiere, dont il est traité en chacune dudit Livre.

On voit en la premiere la fin qu'on a eû dans ces Lettres ; off. de service à Messieurs les Curez, & le moyen de se secourir les uns les autres.

Dans la 2. Pratiques d'un Curé entrant en son Benefice. Prat. en faveur des agonizans. Prat. pour empêcher bien des pechez dans le tems des vandanges. Prat. pour le prêt de l'argent. Avis du Sage aux Curez & aux Chefs de famille sur le sujet du prêt de l'argent, ou du don qu'on en fait. Pr. d'un Curé lors qu'il reçoit un Vicaire. Pr. d'un Curé à l'égard des personnes qui ont des haines & des procez, P. d'un Curé pour conserver la pureté de ceux qui gardent les Bestiaux.

Dans la 3. Reflexion au sujet de la mort d'un saint Curé & de son Vicaire, Motif dont un Curé se sert pour porter les parties à un accommodement. Sa pratique envers ceux qui ont des inimitiez en choses legeres, ou notables. Envers ceux qui ont des procez. Sa pratique aux quatre Fêtes solemnelles,

Dans la quatrième description des Fêtes Baladoires. Ce qu'il conviendrait faire pour les détruire, Abus touchant les Ceremonies des Royaumes qu'on cric dans les Eglises. Moyen pour entretenir une Lampe éclairée devant le S. Sacrement. Pratiq. Pour perpetuer les fondations faites, & exciter les peuples à en faire de nouvelles.

Dans la 5. Remede à l'abus de ceux qui cherchent des Confesseurs indulgens. Moyen pour connoitre un bon Confesseur, comment on connoit quand il faut quitter son Confesseur, toute la lettre est tres utile.

Dans la 6. Avis d'un Curé & sa pratique envers ceux qui se presentent pour recevoir le Mariage, 8. Dispositions pour recevoir ce Sacrement.

Dans la 7. Avis d'un Curé aux Peres & Meres touchant leur obligation envers leurs enfans. ou 18. pratiques des Peres & Meres pour bien élever leurs enfans.

Dans la 8. 27. avis d'un Curé aux servantes pour bien servir leurs Maitres.

Dans la 9. Pratiques d'un Curé pour contenir ses Parroissiens dans son Eglise. Sa Pratiq. pour obliger les pauvres à demander & rechercher leur instruction. Sa Pratiq. pour obtenir la conversion de ceux qui ne se confessent qu'une fois l'an. Sa Pratique, pour ceux qui portent l'eau benite dans les maisons, & le bien qu'il peuvent faire. Sa Pratiq. pour obtenir le changement de ceux qui ont recours à quelque Saint dans l'Eglise Parroissiale.

Dans la 10. 6. devoirs envers Dieu, 7. devoirs envers son Evêque. 10. devoirs envers son Clergé, 13. Devoirs envers soy-même. 15. devoirs envers les Parroissiens, 7. devoirs envers son Eglise.

Dans la 11. Pratiq. d'un Curé pour inspirer à ses Parroissiens l'amour pour son Eglise. Devoirs des Parroissiens envers leurs Eglises. selon S. François de Sales. Lettre d'un Curé pour inspirer aux Parroissiens l'amour à son Eglise.

Dans la 12. neuf moyens pour ôter les personnes suspectes des Paroisses, & en chasser les filles qui font profession du libertinage. R. gl. mens de la Confratrie de l'Enfant Jesus.

Dans la 13. Pratiq. d'un Curé pour faire assister les Parroissiens. Avis pour ceux qui assistent à une Retraite publique. Diverses pratiques pour perseverer dans le bien après une Retraite, ou après une maladie.

Dans la 14. Pratiq. d'un Curé au sujet de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement. Pratiques pour qu'il y ait toujours plu-

fiours Adorateurs devant le S. Sacrement,

Dans la 15. septante pratiques differentes pour Adorer le S. Sacrement. 80. Prat. pour honorer la Passion de N. S.

Dans la 16. diverses maximes pour nourrir les pauvres à peu de frais, Diverses Bouillons pour suplèer au deffaut du vin. Pratique pour gagner les cœurs des Parroissiens. Remede pastoral qu'on donne gratis à Messieurs les Curez, & qui est universel pour toutes les maladies curables,

Dans la 17. plusieurs Aitèes en faveur de Messieurs les Curez; comme queles Murguilliers ou Luminiers payeront de leurs propres deniers ce qui est dû au Curé, quand l'œuvre seroit pauvre, & sur d'autres matieres. Pratique pour soutenir le fruit des Retraites. Pratique pour gagner le cœur des peuples. Pratiq. pour bien assister les malades.

Dans la 18. moyen pour faire que les Ecoles des filles soient bien utiles. Prat. de vertu & de mortification pour chaque mois. Devoirs & diverses pratiques d'un Vicaire.

Dans la 19. divers moyens pour soulager les pauvres dans ces calamites presentes contenus depuis la page premiere des lettres augmentées dans cette seconde Edition jusqu'à la p. 50.

Dans la 20. la maniere, & la pratique que doit avoir un Confesseur pour entendre la confession des enfans: quarante-six pechez, qu'ils peuvent commettre.

Dans la 21. quantité de pratiques du Catechiste pour réussir dans les Catechismes, qu'il fait aux enfans.

Dans la 22. dix moyens pour repater & enrichir les Eglises sans qu'il en coûte rien à Meilleurs les Curez.

Dans la 23. moyen de faire une bonne mort selon la promesse de JESUS-CHRIST, & un moyen seur assuré, & agreable aux Parroissiens pour avoir beaucoup plus de Messes dans une Eglise, qu'on n'a pas coûtume d'avoir.

Dans la 24. un moyen inmanquable pour trouver du secours pour faire subsister tous les pauvres d'une Paroisse.

Dans la 25. divers moyens pour faire subsister les pauvres Curez, qui sont accablés par les Charges, Capitations Decimes, &c. de se nourrir entretenir, un valet, servante & cheval.

On trouvera dans la suite beaucoup de moyens pour suplèer au necessaire des pauvres Curez, qui ne peuvent pas subsister avec leur Pension congruë, dans le Dictionnaire Economique, ou moyen pour augmenter, & conserver son bien, qui doit être in folio, comme Furetiere. Il est vray, qu'il ne patoitra pas de

quelques années, car il faut beaucoup de tems ; pour que le Docteur, qui sera nommé par Mr le Chancelier le puisse lire, pour donner son Aprobation, pour en suite obtenir le Privilege, & il faut aussi beaucoup de tems pour l'Impression ; cependant ceux, qui ne voudront pas attendre, qui soit mis au jour, & qui auront besoin des moyens, qui y sont contenus, pourront s'adresser à la Superieure des Filles de la Communauté de Saint Vincent, à qui on a fait le don du Manuscrit dudit Livre, pour que le profit, qui en pourra venir contribue à la Reception de quelques Filles d'honneur dans ladite Communauté, qui ne peuvent être Religieuse, n'ayant pas de quoy & qui veulent vivre dans le Celibat le reste de leur vie on pourra convenir avec ladite Superieure de ce qu'elle exigera pour Communiquer les Secretes, & moyens, dont on aura besoin, en cas, qu'ils soyent trouvés bons, & rien en cas, qu'ils n'ayent l'effet, qu'elle promettra.

Voilà Monsieur, ce que vous souhaitez de moy. Ce Recueil se trouve à la Cure de S. Vincent, ou chez le Sr JEAN VIRET rue Merciere au coin de la rue Ferrandiere, il se vend 15. sols.

Je vous prie de communiquer la presente dans votre Congregation à Messieurs nos Confreres, ils m'obligeroient de m'envoyer des memoires de ce qu'ils font pour la sanctification de leurs peuples, & qui puissent servir pour vous donner un second volume, & par là vous assurer, que je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre tres-humble & obeïssant serviteur,
CHOMEL Curé de S. Vincent de Lyon.

A Lyon, ce 12. Mars 1703.

